

Tunis, le 26/09/2023

AVIS DES SOCIÉTÉS**Ouverture d'une troisième période de souscription
d'un Fonds d'Amorçage bénéficiant d'une procédure allégée****« SOCIAL BUSINESS »**

Fonds d'amorçage bénéficiant d'une procédure allégée

Régis par le Code des Organismes de Placement Collectif promulgué par la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001 et par la loi n° 2005-58 du 18 juillet 2005 telles que modifiées et complétées par les textes subséquents

United Gulf Financial Services - North Africa («**UGFS-NA**») porte à la connaissance du public que le démarrage des opérations de souscriptions publiques des parts de son fonds d'amorçage, dénommé «**SOCIAL BUSINESS**» pour une troisième période de souscription aura lieu à partir du **jeudi 28 septembre 2023** et se terminera le **vendredi 30 août 2024**.

Le fonds d'amorçage «**SOCIAL BUSINESS**» présente les caractéristiques suivantes :

Dénomination :	SOCIAL BUSINESS
Références de l'agrément :	N° 08-2015 du 30 janvier 2015
Références du Visa sur le prospectus :	N° 15-0905 du 15 mai 2015
Date de constitution :	17 juillet 2015
Siège social :	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
Forme juridique :	Fonds d'amorçage bénéficiant d'une procédure allégée
Textes applicables :	Code des Organismes de Placement Collectif promulgué par la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001 et par la loi n° 2005-58 du 18 juillet 2005 telles que modifiées et complétées par les textes subséquents
Montant cible :	20 000 000 dinars divisé en 200 000 parts de 100 dinars chacune
Devise :	Dinar Tunisien
Durée :	15 ans à compter de la date de signature du premier bulletin de souscription, éventuellement prorogée d'un maximum de deux périodes d'un an chacune
Promoteurs :	UGFS-NA et la Banque Internationale Arabe de Tunisie (« BIAT »)
Gestionnaire :	UGFS-NA
Dépositaire :	BIAT
Distributeur :	UGFS-NA
Modalités de souscription :	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Montant d'émission globale en nominal est 10 000 000 DT ➤ Nombre de parts émises est 10 000 parts ➤ Prix d'émission par part émise est 100 DT dont une prime d'émission égale à 4,007 DT ➤ Montant minimum par souscription est 100 000 DT



La période de souscription sera fermée dès que les souscriptions au cours de cette période atteindront un montant nominal de 10 000 000 dinars, ou, de toutes façons, au bout de cette troisième période de souscription, même si l'actif cible n'est pas atteint.

Les demandes de souscription dans le capital du fonds sont reçues au siège d'UGFS-NA sise à rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis.

Pour plus d'informations sur le fonds d'amorçage «SOCIAL BUSINESS», un prospectus d'émission visé par le Conseil du Marché Financier en date du 15 mai 2015, est mis à la disposition du public auprès de tous les guichets habilités à recueillir les souscriptions.